

Je ne vois pas comment je pourrai nourrir toute notre colonie de l'Isle de France

Le 24 janvier 1772 – Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de La Réunion, cote : 12C

Il y est question de Commerson dont nous savons qu'il est revenu de son année passée à l'île Bourbon au début de l'année 1772, sur *le Dragon*. Ce que nous apprennent cette lettre et une autre du 20 janvier (voir base documentaire) nous assure que Commerson est de retour à l'Isle de France depuis plusieurs jours à la date du 20 janvier.

=====

A l'Isle de France le 24 janvier 1772

La Nourisse [*la Nourrice*] vient de m'apporter, Mon cher Ordonnateur, vos trois lettres, et la goélette *la Marie* qui arrive dans le moment m'en apporte d'autres que n'ai pas le temps d'ouvrir. Je n'ai jamais eu intention qu'on ne prit pas votre blé ancien. J'avais seulement recommandé aux capitaines de nos flûtes de ne pas nous apporter des chargements de poussière et d'insectes, comme cela a été pratiqué autrefois à notre grand regret. Vous conviendrez qu'il serait bien dur d'exposer des hommes et des vaisseaux dans des rades comme celles de Bourbon, pour aller prendre des cargaisons de fumier. Il n'est question que de bien faire vanner vos anciens blés et de nous les envoyer dans le meilleur état possible, nous les consommerons ici les premiers. Je vous prie de donner les ordres les plus précis, pour que rien ne retarde l'expédition de *la Corisante* que j'envoie à la Rivière d'Abord. *Le Dragon* partira d'ici aussitôt après la nouvelle lune qui sera le 3 de février prochain.

M. de St Lambert que vous demandez avec tant d'insistance est actuellement au Grand Port sur son bâtiment qui prend un chargement de bois de construction. Sur ce que m'avait dit M. de Commerson, je vous avais fait le sacrifice de M. Lossieux qui vous eut bien convenu, c'est un sujet laborieux, honnête et plein de talents. Il avait embarqué ses effets sur *la Corisante* pour aller vous rejoindre. A la réception de votre lettre, je lui ai conseillé de rester ici et d'attendre votre réponse. Voyez, Mon cher Ordonnateur, à vous décider entre M. Lossieux et M. de St Lambert, vous aurez celui que vous demanderez. Je regarde le Sr Dusaussay [ou du Saussay] comme bien interdit [*sic*] d'après ce que vous m'en dites, et j'approuve le choix que vous avez fait du Sr Lecomte. Il est inutile de renvoyer ici le Sr Dusaussay, nous n'en avons pas besoin, nous avons déjà deux médecins de trop.

Je ne me rappelle pas vous avoir recommandé le Sr Prunot, ne l'employez qu'autant que vous le jugerez bon à quelque chose.

N'achetez que le nanquin absolument nécessaire pour l'habillement de vos troupes à l'arrivée des vaisseaux de Chine, vous l'aurez à 4 livre la pièce.

Faites ce que vous pourrez pour arranger le pauvre Larabit qui est un honnête homme auquel je m'intéresse vivement et que le Ministre nous a recommandé. On travaille sans relâche au radoub des deux goélettes de M. Magon, nous allons vous les renvoyer tout de suite. On va également caréner et radouber s'il est nécessaire, votre goélette *la Marie*. En attendant servez-vous de notre goélette que vous avez sagement gardée. Je vous en enverrais une autre, si je ne comptais sur la prompte expédition d'une de celles de M. Magon. Vous emploierez sans doute ces goélettes à transporter à St Paul les blés de tous vos quartiers inabordables.

Rassemblez, je vous prie, tous les grains de votre île, nous allons en manquer d'ici à la récolte prochaine, et, sans miracle de la providence, je ne vois pas comment je pourrai nourrir jusque-là toute notre colonie de l'Isle de France, c'est-à-dire plus de dix mille hommes.

Je ne cesserai de vous envoyer des flûtes, tant que vous aurez des grains au-delà de votre consommation que je vous prie de réduire au juste nécessaire.

La providence nous a amené hier dans le port tout à la fois trois bâtiments chargés de provisions, *la Nourrisse*, *le Comte de Menou* venant du Cap, avec cargaison complète de comestibles, et le navire *l'Aigle* venant de Marseille, chargé de savons, huiles, chandelles et d'autres effets qui nous manquaient. Le petit bâtiment du Sr de Grandemange était au Cap, nous l'attendons d'un jour à l'autre, il nous apporte encore des provisions. Une frégate anglaise, partie de la Tamise le 27 septembre, était arrivée au Cap les premiers jours de décembre ; cette frégate a confirmé les assurances de la paix en Europe.

Je répondrai, Mon cher Ordonnateur, à vos dernières lettres par la flûte *le Dragon*.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

P. S. Voyez, je vous prie, Mon cher ordonnateur à contenter le pauvre Tabarau [Tabareau¹] qui a une nombreuse famille. En sa qualité de directeur de votre douane, vous ne pouvez lui refuser les 2000 livres d'appointements que je vous ai prié précédemment de lui accorder.

La Marie vient de nous remettre les cinq Noirs marrons que vous nous avez renvoyés.

Poivre

* * *

¹ Poivre avait sollicité Crémont en faveur du sieur Tabareau le 17 mai 1771. Ce monsieur est le frère du directeur de la poste de Lyon, frère influent qui sollicite avec insistance auprès de Poivre une bonne place pour son frère. Échange de lettres entre Poivre et lui. Voir A.N. Col E 375, vues 15-24.